

OFFRE D'EMPLOI

Opérateur de machinerie lourde – statut permanent (temporaire)

La Municipalité désire embaucher une personne afin de combler un poste d'opérateur de machinerie lourde à titre de salarié permanent à temps plein temporaire pour un remplacement de maladie.

Description sommaire du poste

Relevant du directeur du Service des travaux publics, la personne retenue exécute les travaux reliés à l'entretien du réseau routier, comme :

- Opérer la machinerie lourde diverse et effectuer la ronde de sécurité LOI 430;
- Effectuer du transport et de l'épandage de matériel granulaire divers;
- Déblayer la neige des rues, des intersections, des stationnements, des fossés et relève la neige dans le dépotoir.
- Effectuer des travaux d'épandage d'abrasif, charger son véhicule.
- Effectuer des travaux manuels; Émondage, signaleur routier, réparation de chaussé et de fossé, manœuvre lorsque c'est requis.
- Toutes tâches reliées à la fonction.

Exigences

- Posséder un permis de conduire valide pour véhicule lourd (classe 3);
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou expérience pertinente;
- Habilité à effectuer des travaux manuels diversifiés d'entretien et de réparation d'immeuble et d'infrastructures municipaux;
- Habilité et bonne connaissance de la conduite de véhicules motorisés lourds, de leur fonctionnement et de leur entretien, des mesures de prudence et de sécurité à observer, ainsi que leur capacité et leur limite; la capacité de conduire un chargeur sur roues, une niveleuse, une pelle et une pèpine sera un atout.
- Être disposé à travailler avec des horaires rotatifs et selon un calendrier préétabli;
- Capacité de travailler seul et en équipe;
- Polyvalence, entregent, sens des responsabilités, autonomie.

Conditions de travail :

- Semaine de travail de 40 heures
- Heures de travail : Été de 7h à 16 :30 vendredi à midi et Hiver de 12h à 24h rotatif (5on 5off 2on 2off)
- Salaire variant entre 28,57\$/h et 32,16\$/h selon l'échelon attribué
- Autres conditions de travail : selon la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae, avec une lettre de présentation, au plus tard le 30 novembre 2025.

Municipalité de Lac-Supérieur
Alain Duguay Directeur des travaux publics
1281 chemin du Lac-Supérieur,
Lac-Supérieur J0T 1J0
travauxpublics@muni.lacsupérieur.qc.ca

Le poste est ouvert aux femmes et aux hommes.
Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Alain Duguay
Directeur des travaux publics